



# Pôles métropolitains et territoires L'exemple nancéen du Sillon Lorrain au Sud 54

Agence d'Urbanisme du Pays de Montbéliard  
Journées Adu'rables - Mardi 31 mai 2016

**aduan**

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT  
ET D'URBANISME DE L'AIRE  
URBAINE NANCÉENNE

## Le regard d'une agence sur le Pôle Métropolitain : l'exemple du Sillon Lorrain

- Quelle est la différence entre pôle métropolitain, métropole et communauté urbaine ?
- Comment est né le pôle ?
- Quel a été le rôle de l'agence d'urbanisme de Nancy dans le montage et la création du pôle ?
- Quelles sont les missions assurées par le pôle ?
- Comment vit le pôle aujourd'hui et quel rôle y jouent encore les agences ?

## Les enjeux des Pôles Métropolitains dans la nouvelle organisation territoriale

- Quel est le positionnement du pôle par rapport à la nouvelle grande région et au transfrontalier ?
- Quelles différences entre les logiques de réseau et les logiques de continuité territoriale ?
- Le regard de l'expert et voisin sur notre territoire

# Une réflexion à la croisée de deux analyses

- Les dynamiques territoriales
- L'organisation politique et administrative des territoires
  - du bassin de vie nancéien à la lorraine
  - du Sillon Lorrain à la nouvelle région Grand Est

# LES DYNAMIQUES TERRITORIALES : LA MÉTROPOLISATION

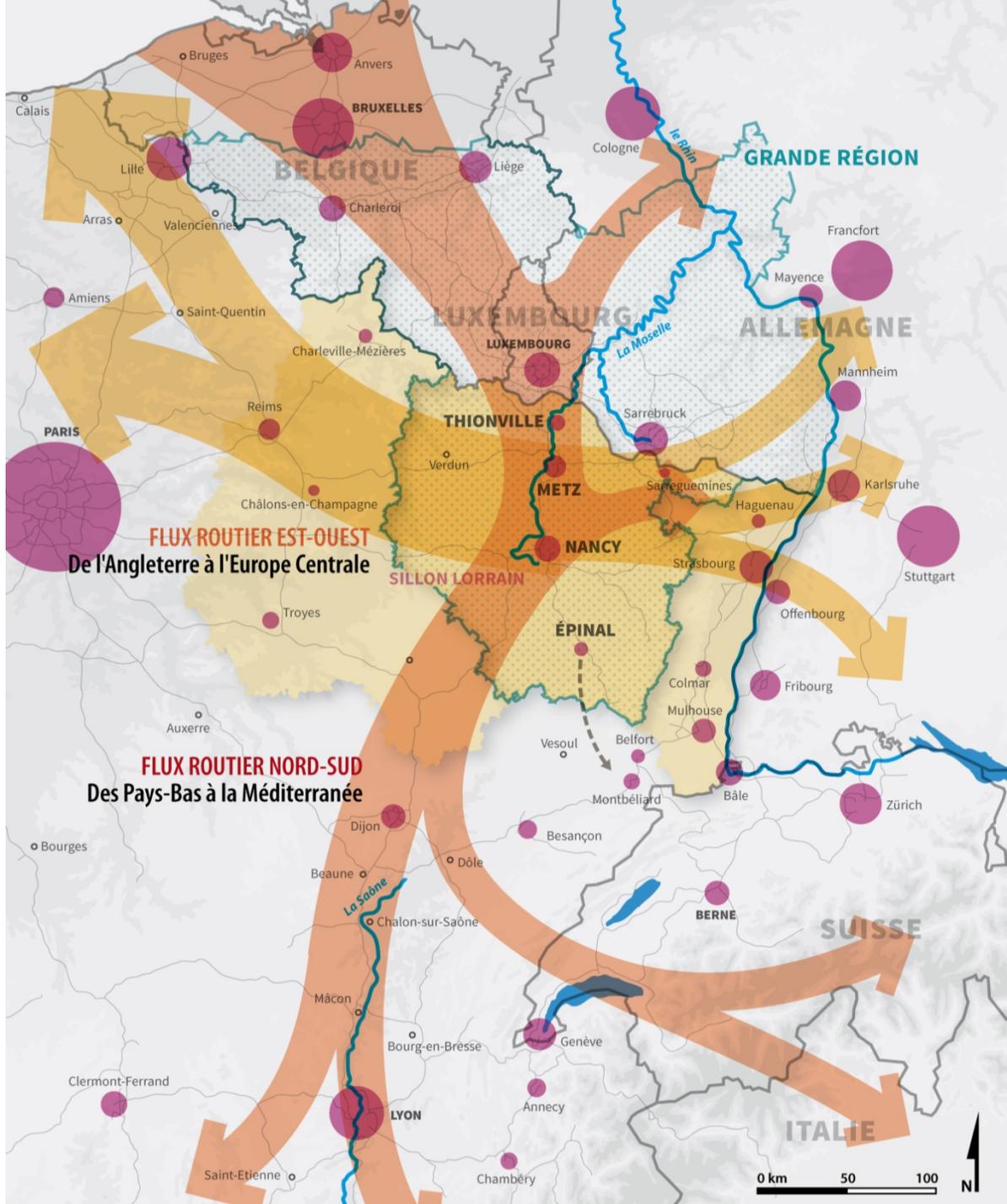
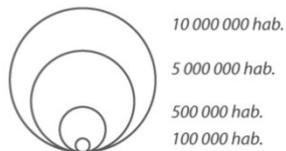
- L'extension des mobilités
- La mondialisation
- La compétition entre les territoires et l'enjeu d'attractivité auprès des entreprises et des actifs
- L'avantage concurrentiel des métropoles

# Les enjeux du Sillon Lorrain

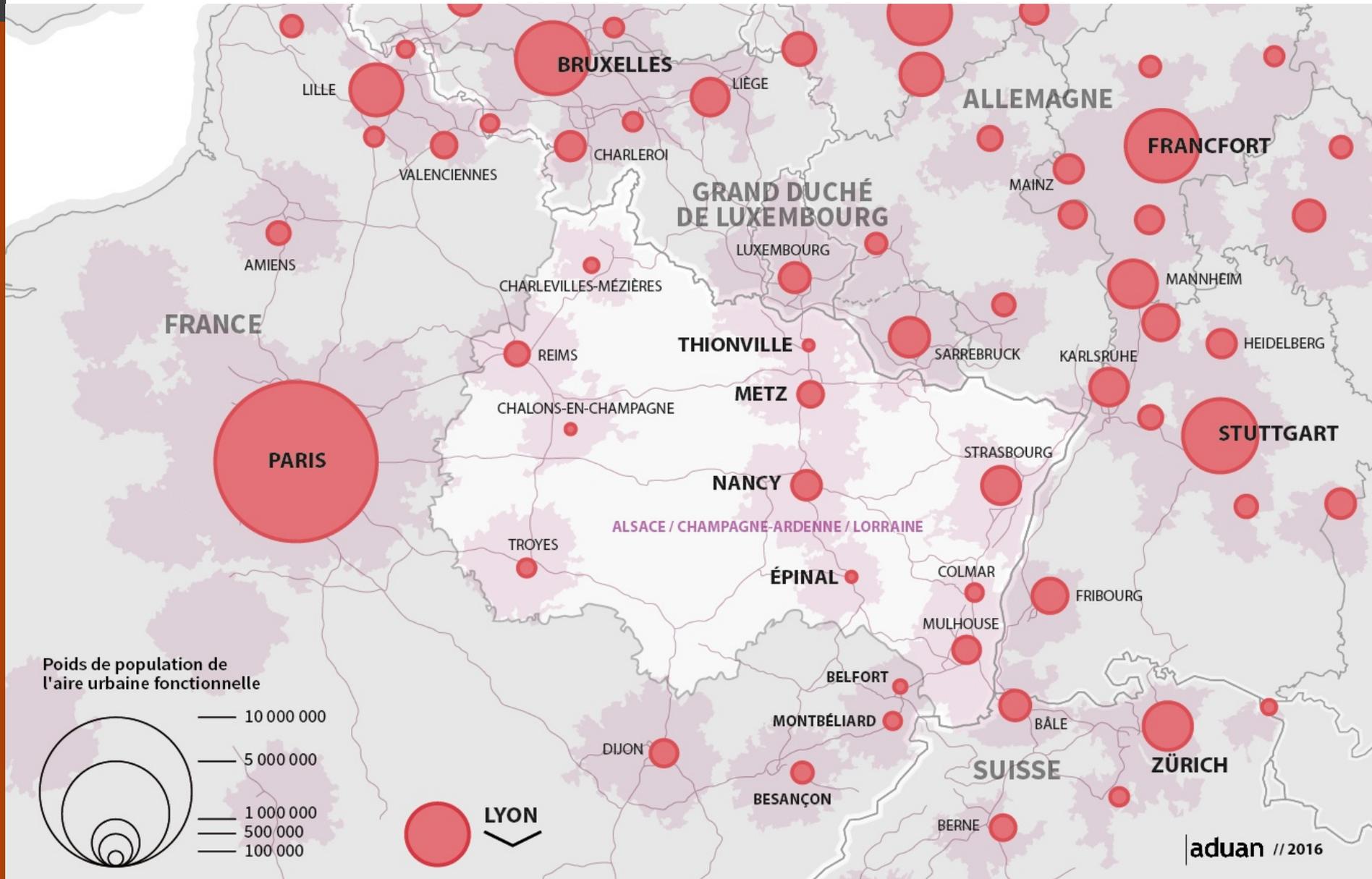
S'inscrire dans les dynamiques des corridors européens



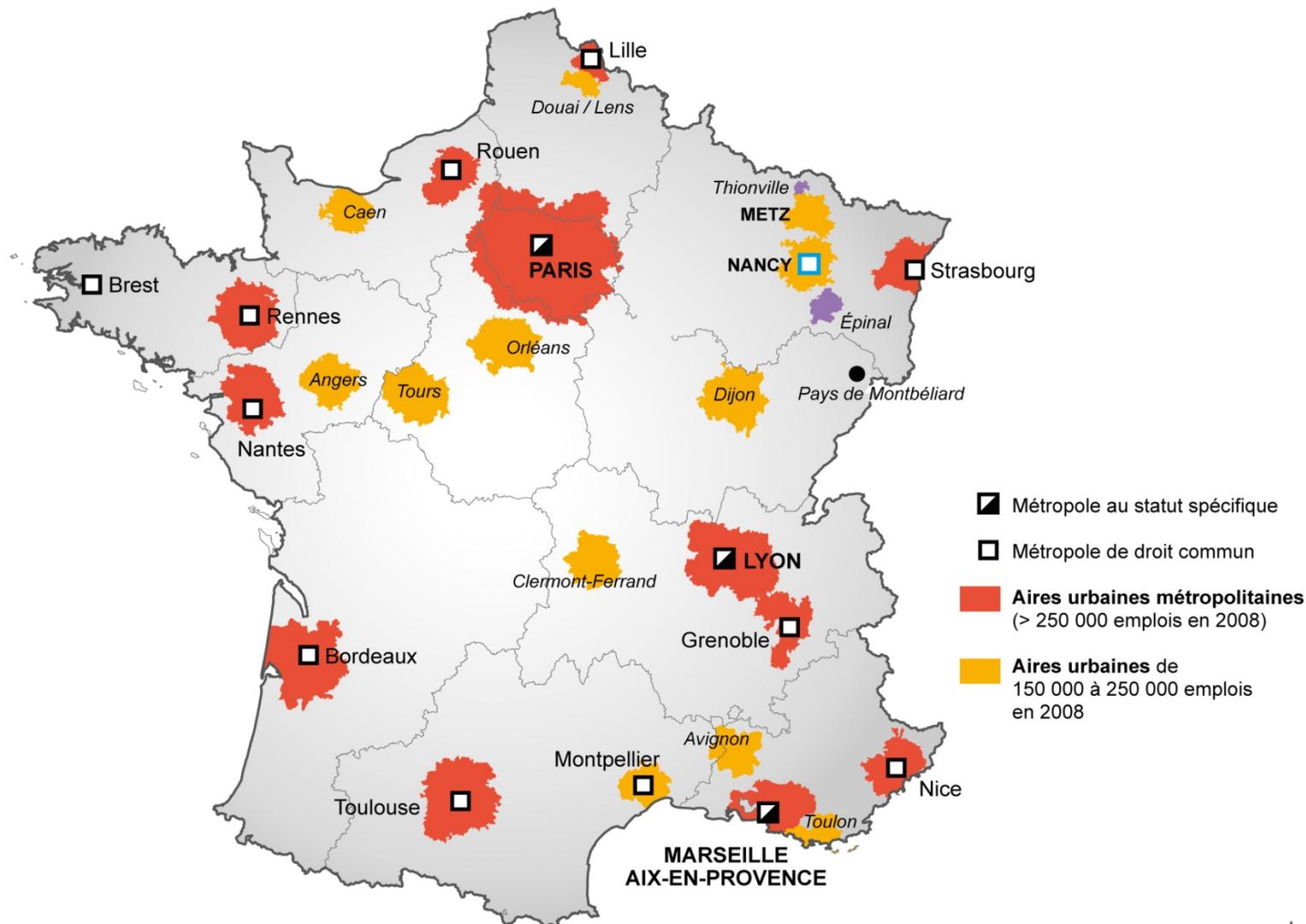
Poids de population des principales AUF



# Le système urbain européen



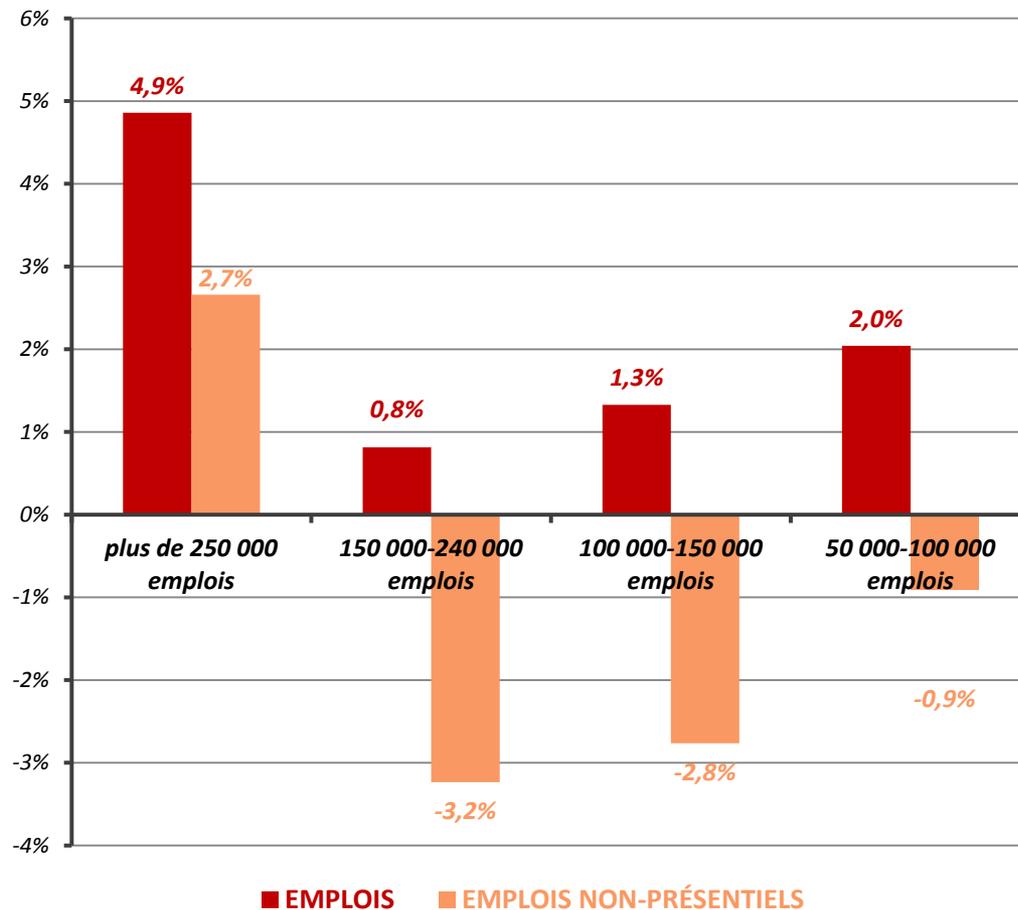
# Les grandes aires urbaines françaises



# L'avantage métropolitain

## ÉVOLUTION DE L'EMPLOI DE 2006 À 2011 PAR TAILLE DES AIRES URBAINES HORS RÉGION PARISIENNE EN 2011

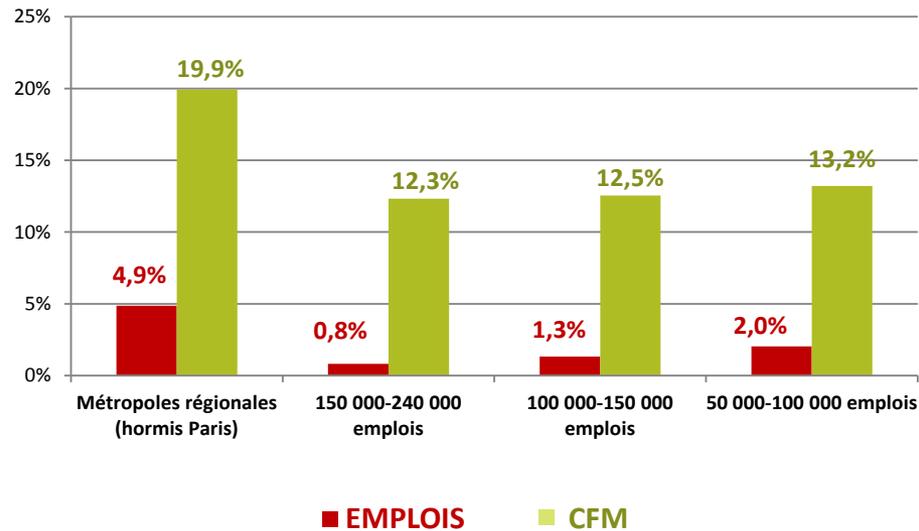
(Source : Insee)



# L'avantage métropolitain

## CROISSANCE DE L'EMPLOI ET DES CFM DE 2006 À 2011 PAR TAILLE DES AIRES URBAINES

(source : Insee recensement)



# L'ORGANISATION POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE **DES TERRITOIRES**

*Une succession de mesures pour faire face au morcellement communal, et pour adapter l'organisation territoriale aux réalités socio-urbaines.*

## **La Décentralisation**

- 1982/83 : Acte I Lois Deferre
- 2002 : Acte II Raffarin

## **Le renforcement de l'intercommunalité :**

- 1995 : LOADT (Pasqua)
- 1999 : LOADTT (Voynet)
- 1999 : Loi Chevènement

# L'ORGANISATION POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE DES TERRITOIRES

*La prise en compte du fait urbain, et la volonté de distinguer les métropoles*

- Rapport Balladur
- Création des Métropoles
- L'écueil de l'impératif de continuité territoriale
- La création du statut de Pôle Métropolitain
- Réforme territoriale - série de trois lois : *MAPTAM / Régions / NOTRe*

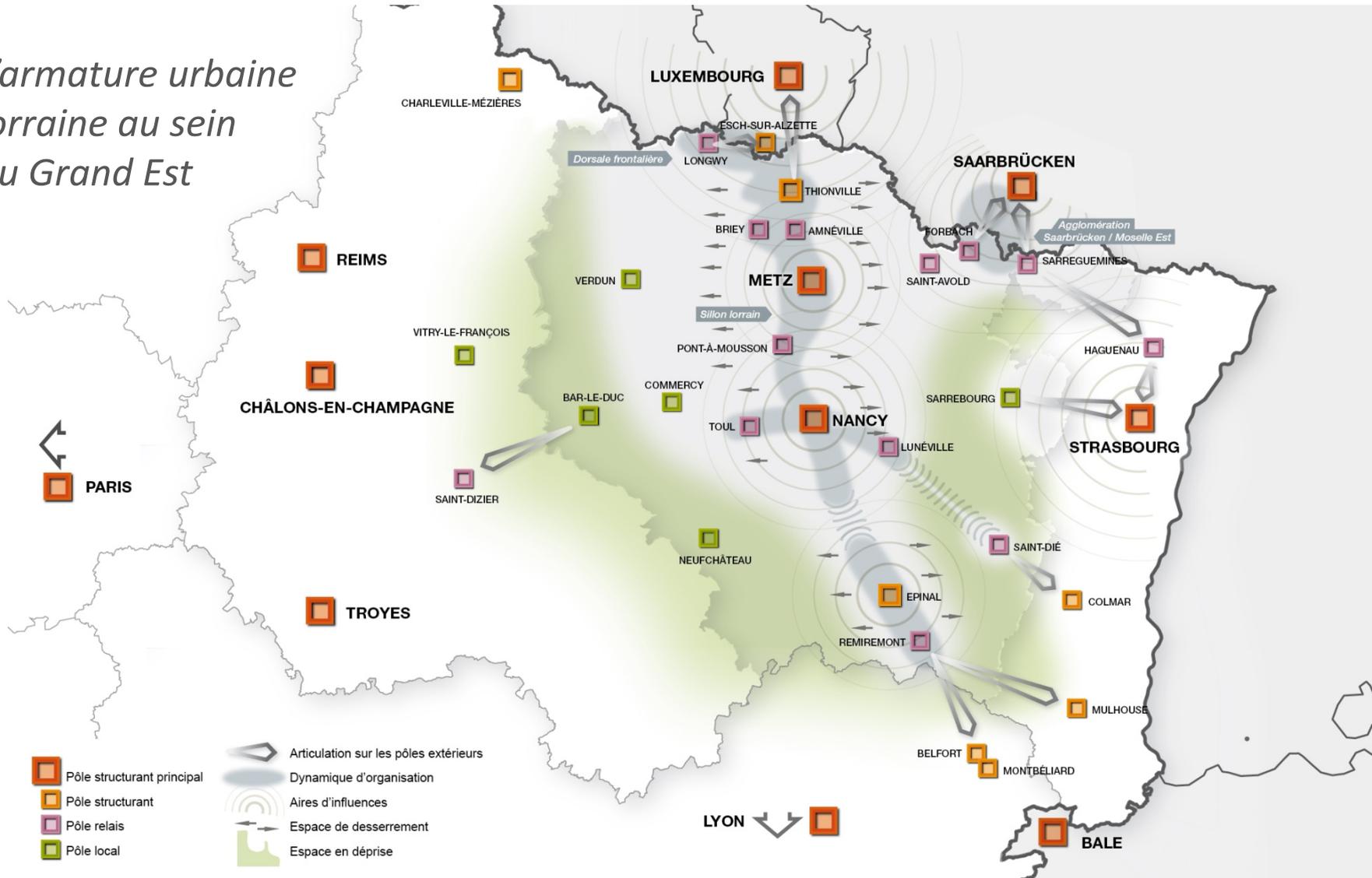
# L'ORGANISATION POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE **DES TERRITOIRES**

## *La réforme territoriale de 2013/14/15*

- **La loi MAPTAM**, loi de Modernisation de l'action publique territoriale et de création des métropoles, promulguée le 27 janvier 2014 ;
- **La loi relative à la nouvelle délimitation des régions**, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral : adoptée le 16 janvier 2015, elle donne lieu à la nouvelle carte des 13 régions ;
- **La loi NOTRe** portant nouvelle organisation territoriale de la République : promulguée le 7 août 2015, elle clarifie les compétences des échelons territoriaux, en renforçant notamment les pouvoirs de la région.

# Le cas de la Lorraine : le caractère structurant du Sillon Lorrain

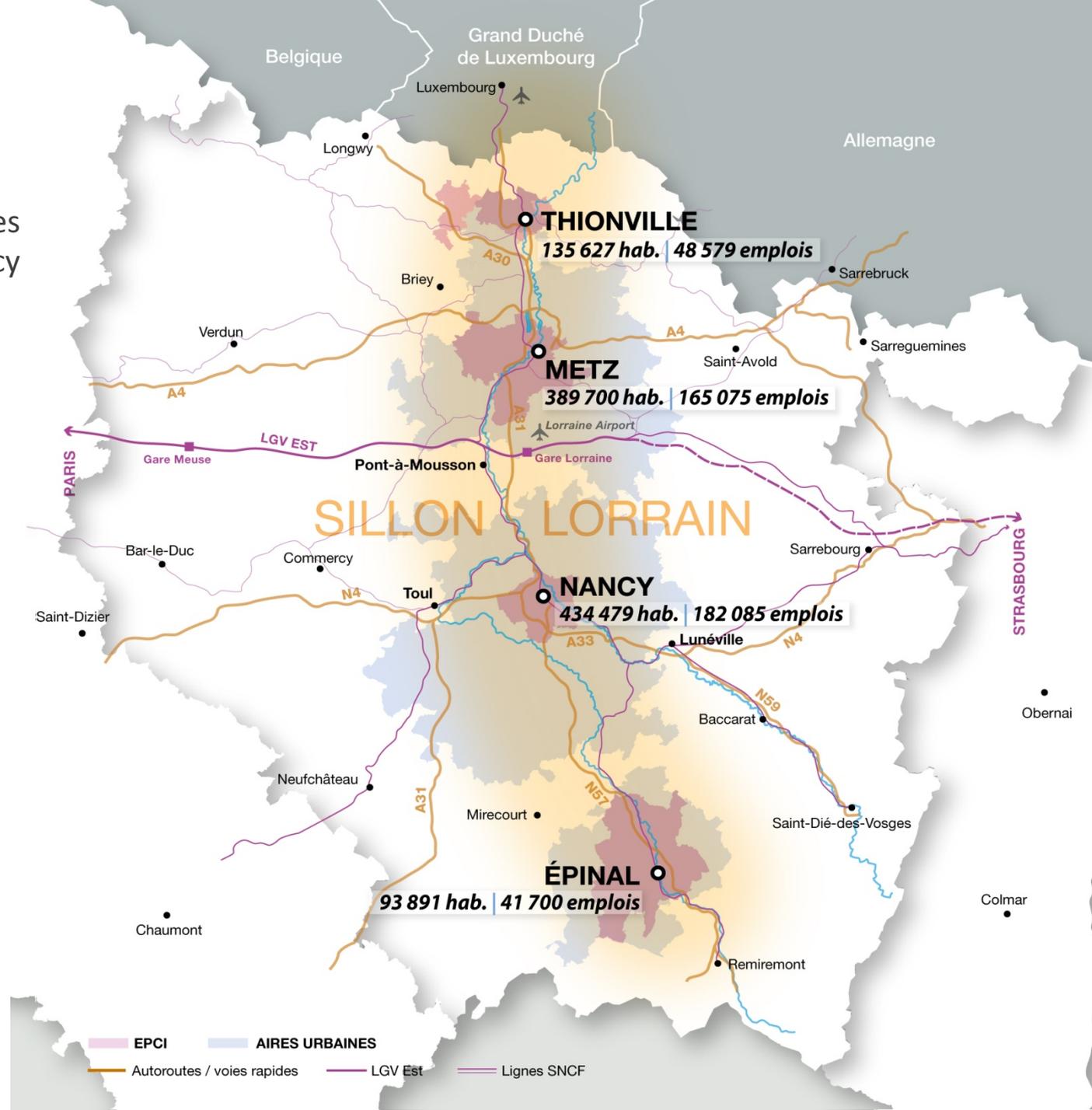
*L'armature urbaine lorraine au sein du Grand Est*



# Le Sillon Lorrain

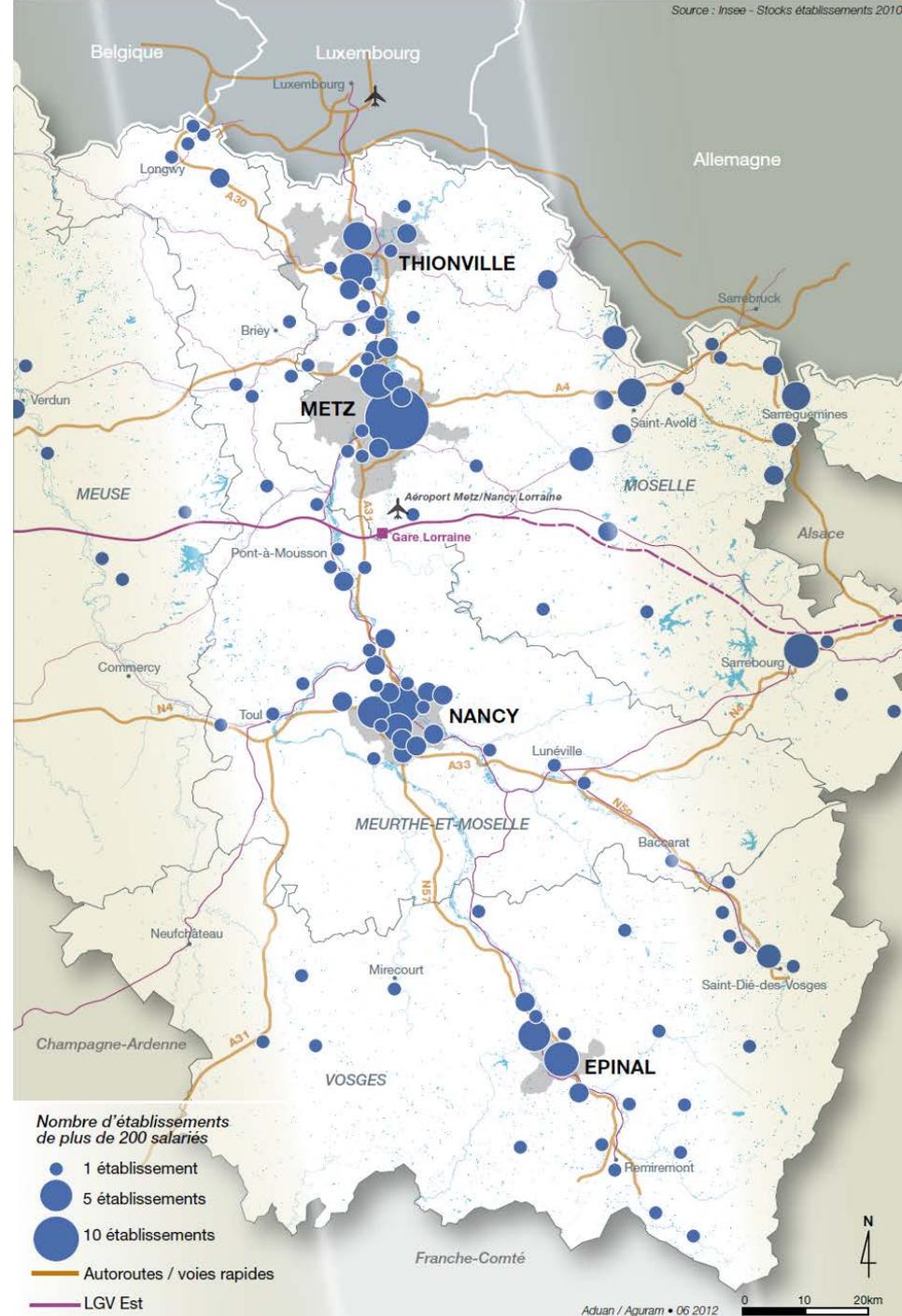
Au total, les aires urbaines de Thionville, Metz, Nancy et Épinal comptent :

**1 053 697 habitants**  
**pour 437 439 emplois**

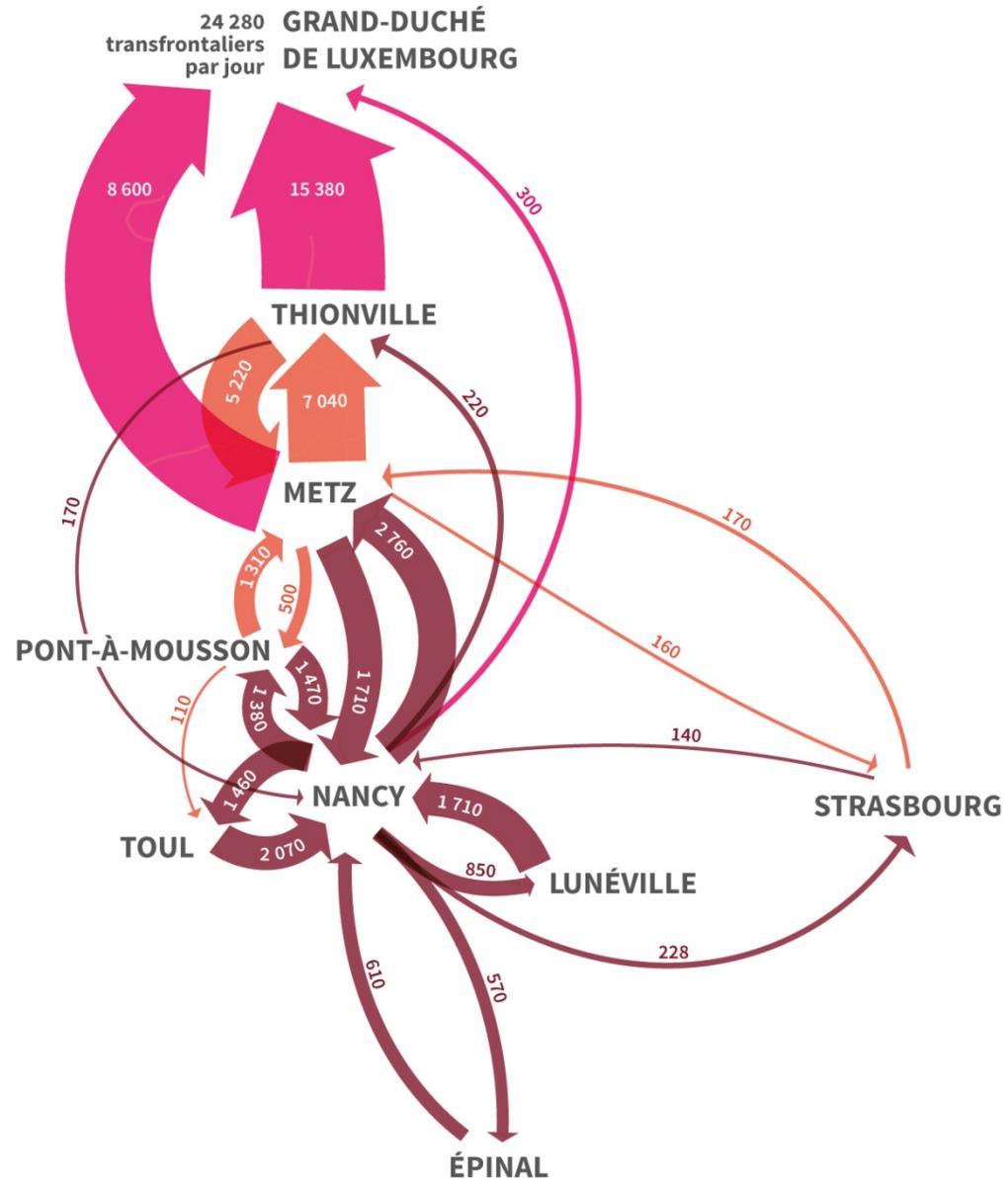


# Le poids du Sillon Lorrain dans l'économie lorraine

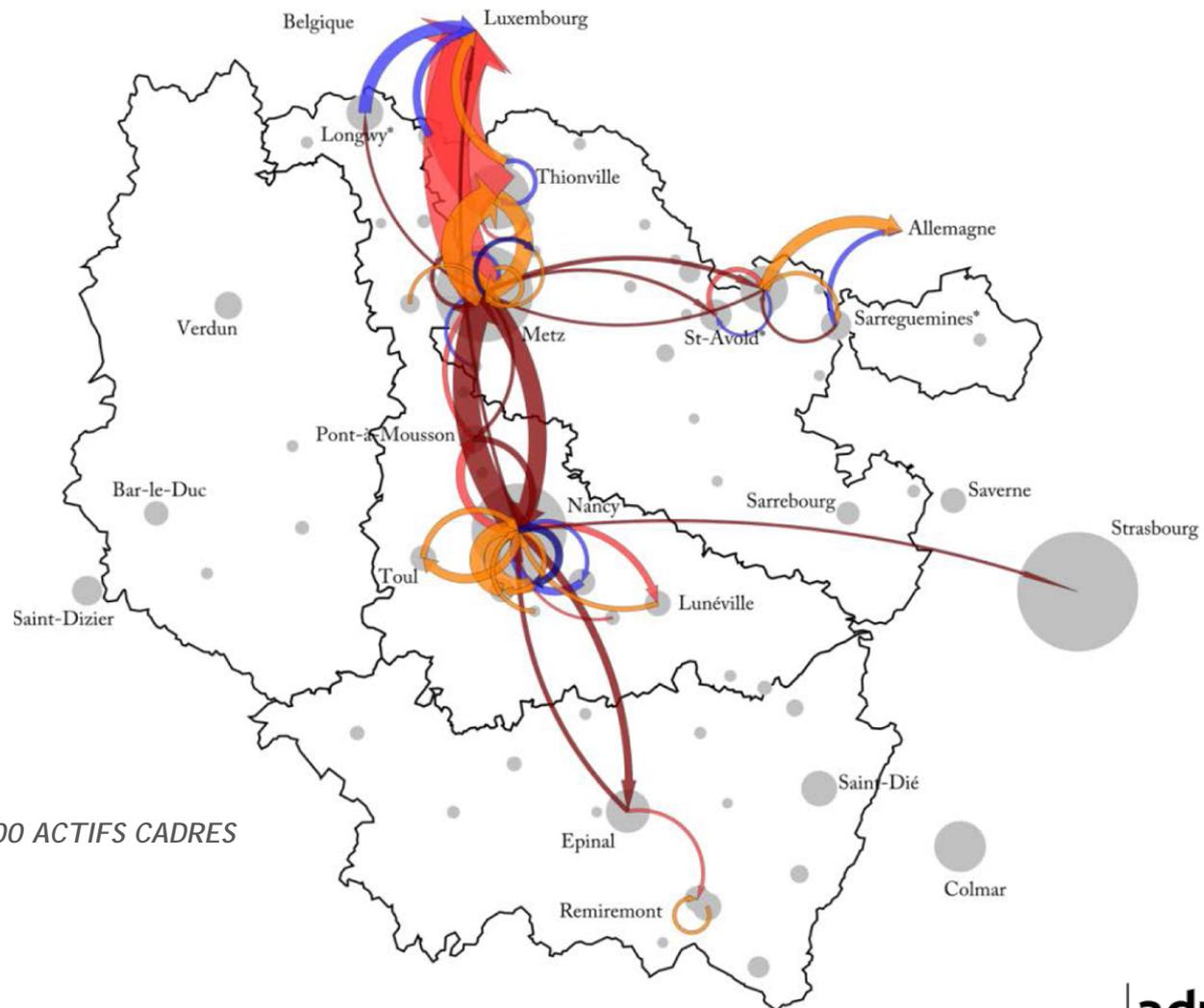
- 59% des entreprises de plus de 200 salariés sont situées dans le Sillon Lorrain
- 51,4 % des emplois lorrains au lieu de travail en 2009, contre 50 % en 1999
- 66 % des cadres des fonctions métropolitaines en 2009



# Les mobilités métropolitaines dans le Sillon Lorrain



# Le Sillon Lorrain : une métropolisation par la mise en réseau de 4 aires urbaines



FLUX DE PLUS DE 100 ACTIFS CADRES

## « Les aventures du Sillon Lorrain »

**JUIN 1999**

### **Naissance du réseau de villes**

Le Sillon Lorrain est né grâce à la volonté des élus d'Épinal, Nancy, Metz et Thionville de rapprocher les quatre villes, et développer une vision partagée et des projets communs. Ce nouveau modèle de développement permettait de mettre fin aux concurrences stériles, en particulier entre Nancy et Metz. Les quatre villes ont une histoire commune, elles ont donc un futur commun.

**2004**

### **Réponse à l'appel à coopération métropolitaine de la Datar**

Le Sillon Lorrain candidate à l'appel à coopération métropolitaine lancé par la Datar. C'est l'occasion pour le réseau de villes d'être reconnu.

*Les Agences de Metz (AGURAM) et Nancy (ADUAN) sont dès l'origine associées aux rencontres des élus et nourrissent leur réflexion par leur travaux sur les dynamiques territoriales*

*L'AGURAM et l'ADUAN ont préparé l'appel à coopération*

## « Les aventures du Sillon Lorrain »

### OCTOBRE 2005

#### **Transformation en réseau de villes et d'agglomérations et création de l'association du Sillon Lorrain**

Afin d'améliorer la visibilité du Sillon Lorrain et les échanges entre les partenaires, l'association du Sillon Lorrain est créée avec les quatre villes-centres et les quatre agglomérations. Ce statut associatif offre la possibilité de recueillir les appels à contribution, et dote le réseau d'un petit budget pour organiser des événements. Une présidence tournante se met en place : à tour de rôle, chaque président d'agglomération prend la présidence de l'association pour une année.

### OCTOBRE 2007

#### **Signature du contrat de plan État-Région**

Sur la base du « Projet métropolitain » élaboré en 2006, l'association gagne sa reconnaissance et sa légitimité en étant co-signataire du CPER 2007-2013, volet métropolitain.

*L'AGURAM et l'ADUAN ont réalisé les travaux préparatoires à la création de l'Association et assurent son secrétariat*

*L'AGURAM et l'ADUAN ont contribué à la rédaction du « Projet Métropolitain »*

# « Les aventures du Sillon Lorrain »

**JUIN 2009**

## **Expérimentation de la « métropole multipolaire »**

À la suite de la parution du rapport Balladur, le Sillon Lorrain formule une demande auprès du président de la République de pouvoir expérimenter une nouvelle forme de gouvernance métropolitaine « la métropole multipolaire ».

**16 décembre 2010**

### ***Loi sur la réforme des collectivités territoriales***

*Création des pôles métropolitains « établissement public constitué par accord entre des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre » (art. L5731-1 CGCT).*

*Le pôle métropolitain est compétent « en vue d'actions d'intérêt métropolitain en matière de développement économique, de promotion de l'innovation, de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la culture, d'aménagement de l'espace (...) et de développement des infrastructures et des services de transports ».*

## « Les aventures du Sillon Lorrain »

**FÉVRIER 2011**

### **Décision de créer un pôle métropolitain**

Inspirateur du concept de pôle métropolitain au sein de la loi de réforme des collectivités territoriales, le Sillon Lorrain s'engage naturellement dans un processus de création de pôle métropolitain. Les statuts sont déposés en préfecture de Meurthe-et-Moselle en septembre 2011.

**18 DÉCEMBRE 2011**

### **Création du pôle métropolitain du Sillon Lorrain**

Le Sillon Lorrain est le premier pôle métropolitain français. « Le pôle métropolitain est un syndicat mixte regroupant des intercommunalités à fiscalité propre. Il a été créé par l'article 20 de la loi du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales ».

# « Les aventures du Sillon Lorrain »

**FÉVRIER 2012**

## **Création de la conférence métropolitaine**

Espace de dialogue élargi aux partenaires du Sillon Lorrain, elle est ouverte à l'adhésion des territoires qui en font la demande à l'instar de la communauté d'agglomération du Val de Fensch, des villes de Pont-à-Mousson, Vittel, Saint-Dié-des-Vosges ou encore Remiremont. Elle porte la dynamique métropolitaine en alimentant les réflexions du pôle métropolitain européen et en fédérant les acteurs autour de sujets de travail communs.

*L'AGURAM et l'ADUAN assurent la préparation, l'animation et les actes des Conférences Métropolitaines*

**4 juillet 2013 - Épinal**

*Quelle vision partagée des enjeux métropolitains en terme de mobilité ?*

**18 septembre 2013 - Nancy**

*Les dynamiques économiques du Sillon Lorrain ?*

**15 octobre 2013 - Metz**

*Quels enjeux métropolitains à l'échelle de la Grande Région ?*



## « Les aventures du Sillon Lorrain »

**2012-2014**

### **Présence commune sur les salons et candidature Lor’N’Tech**

Les agglomérations de Nancy, Metz, Thionville et Épinal sont présentes sous la bannière du pôle métropolitain du Sillon Lorrain dans des salons professionnels. En s’affranchissant des périmètres administratifs et géographiques, le Sillon Lorrain renforce ainsi la visibilité des agglomérations à l’échelle européenne. C’est également le pôle métropolitain qui porte la candidature Lor’N’Tech pour décrocher le label « French Tech » décerné par l’État aux métropoles les plus dynamiques en matière d’économie numérique. La démarche portée par les quatre agglomérations a l’ambition de créer un environnement favorable au développement de la filière numérique sur le territoire.

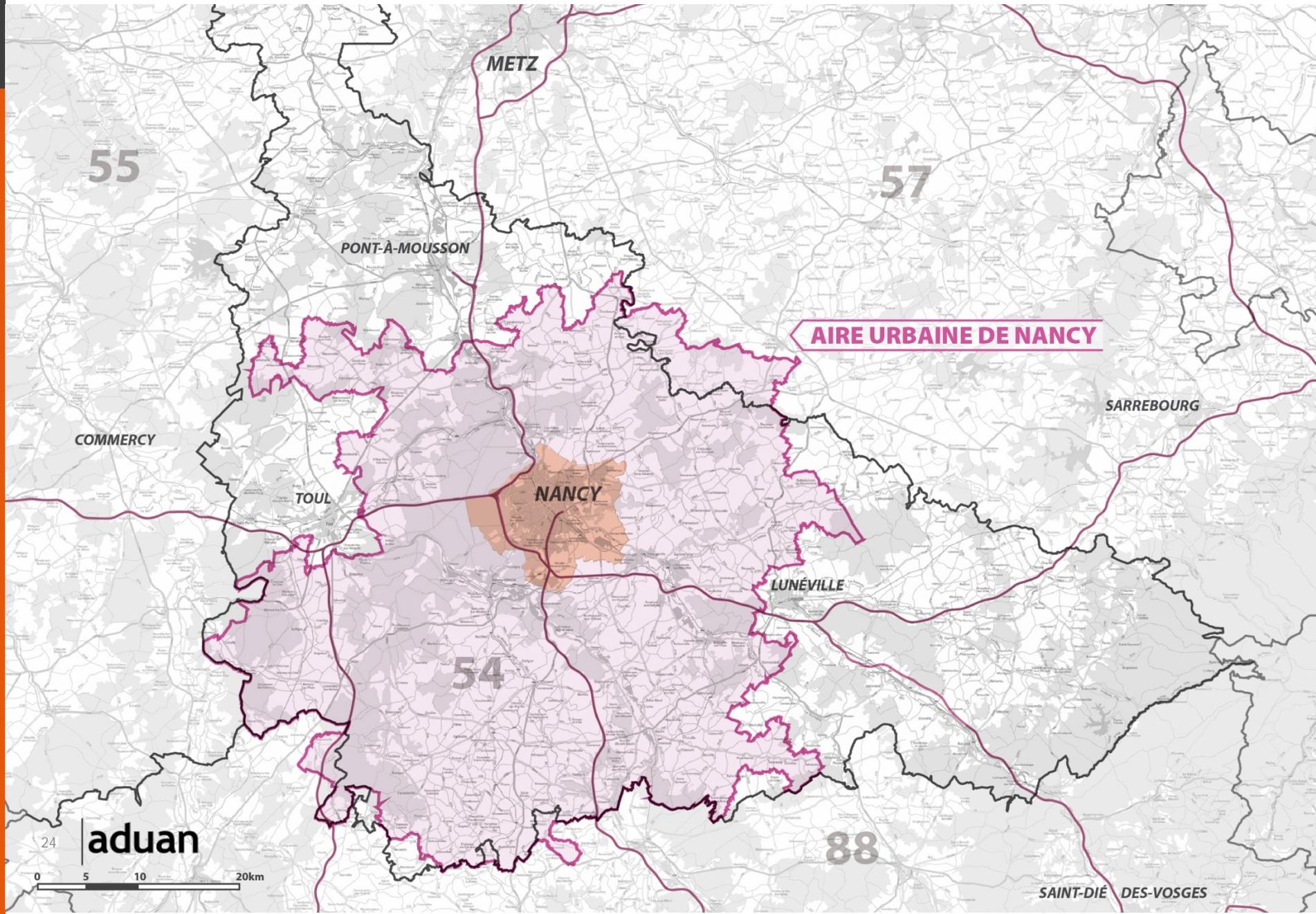
#### **SALONS**

*L’ADUAN et Metz Métropole Développement (MMD) préparent, organisent et animent la présence du Sillon Lorrain sur les Salons : MAPIC, SIMI, SIEC, ...*

#### **Lor’N’Tech**

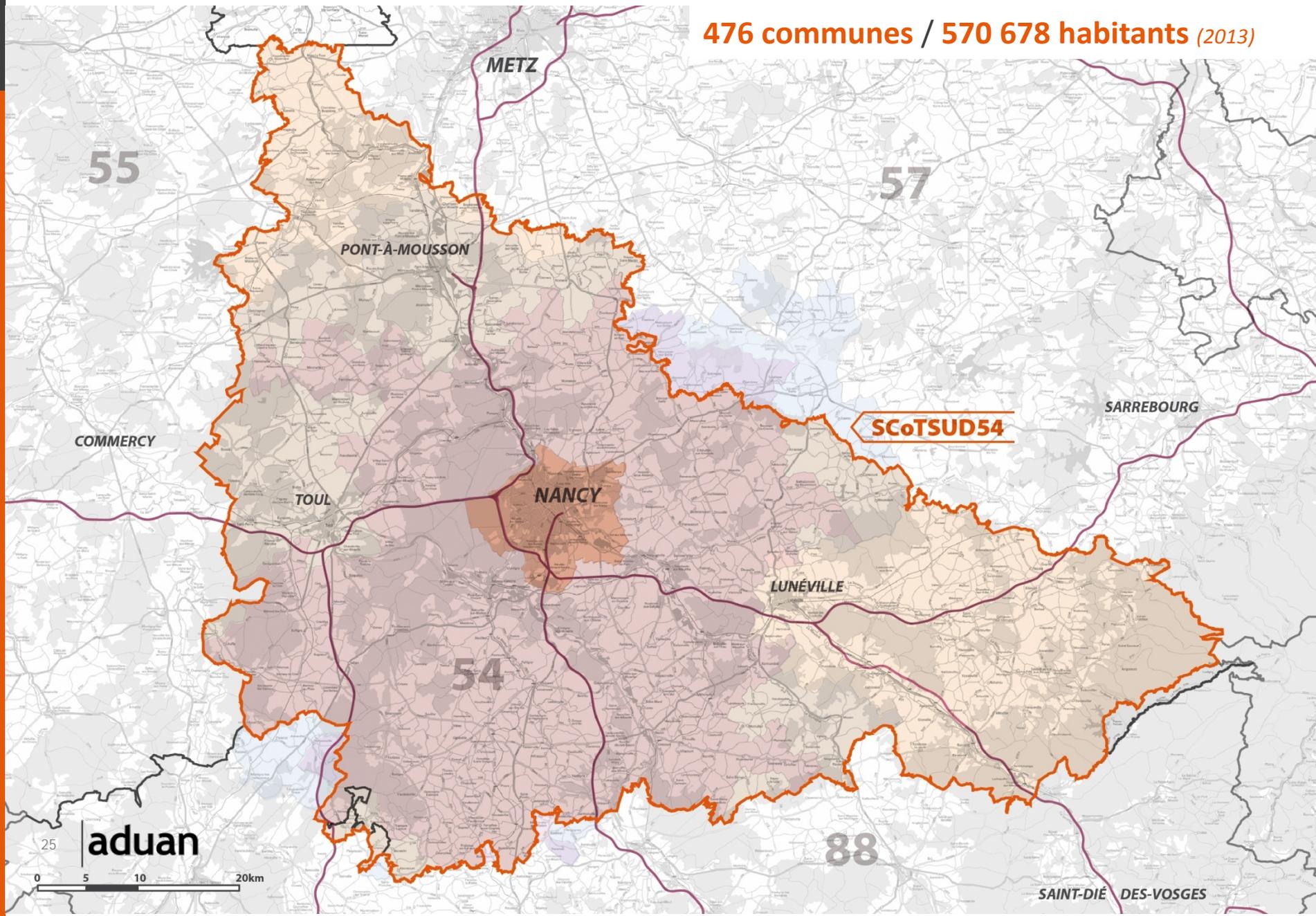
*L’ADUAN s’est associée à MMD pour contribuer, auprès de l’équipe du Pôle, à l’élaboration de la candidature au Label French Tech*

# L'aire urbaine nancéienne

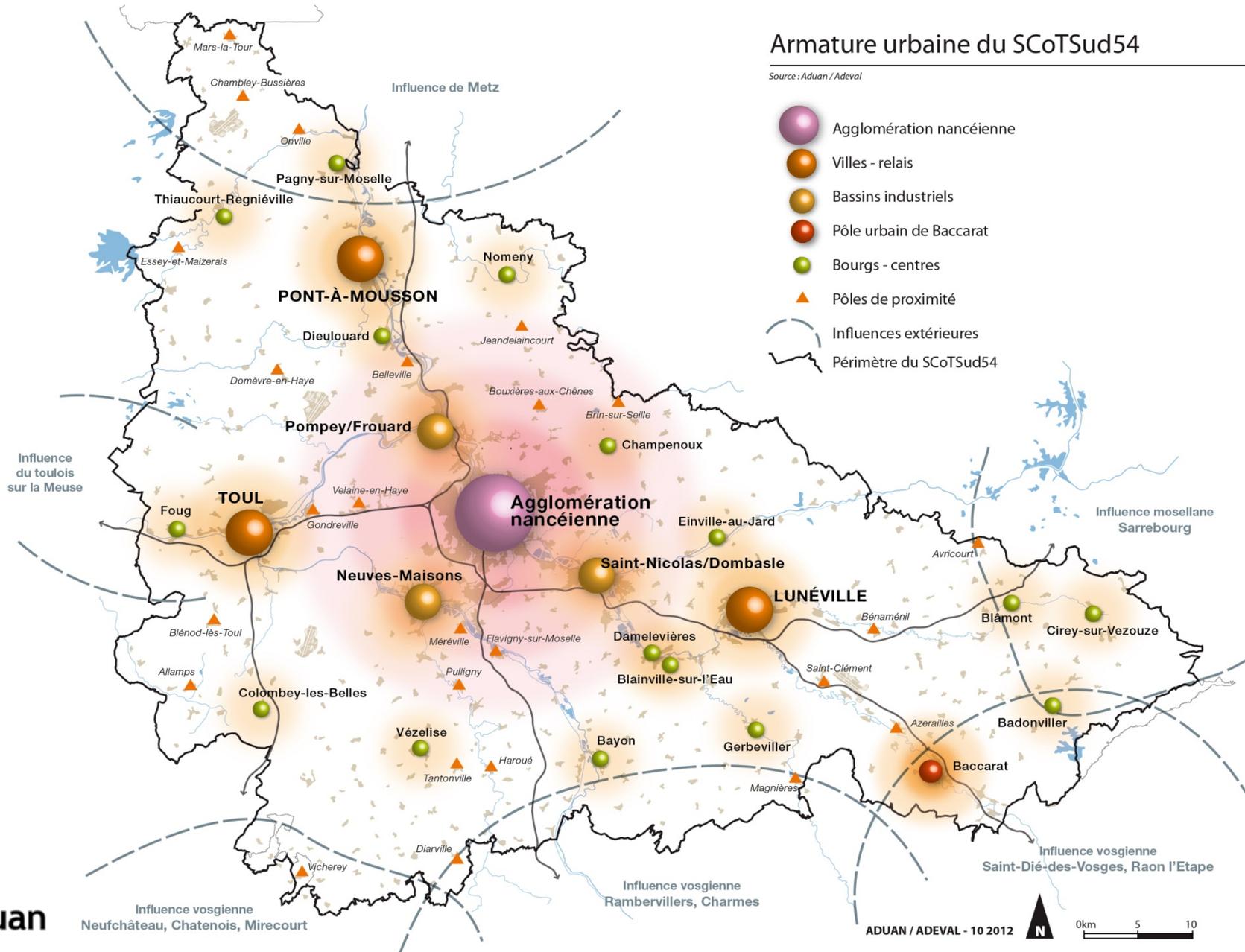


# Le périmètre du SCoTSud54

476 communes / 570 678 habitants (2013)



# L'armature urbaine du Sud 54



# « Les aventures du SCoTSud54 »

**19 juin 2007**

**Création du Syndicat mixte du SCoTSud54**

**14 décembre 2013**

**Approbation à l'unanimité du SCoTSud54**

**2014**

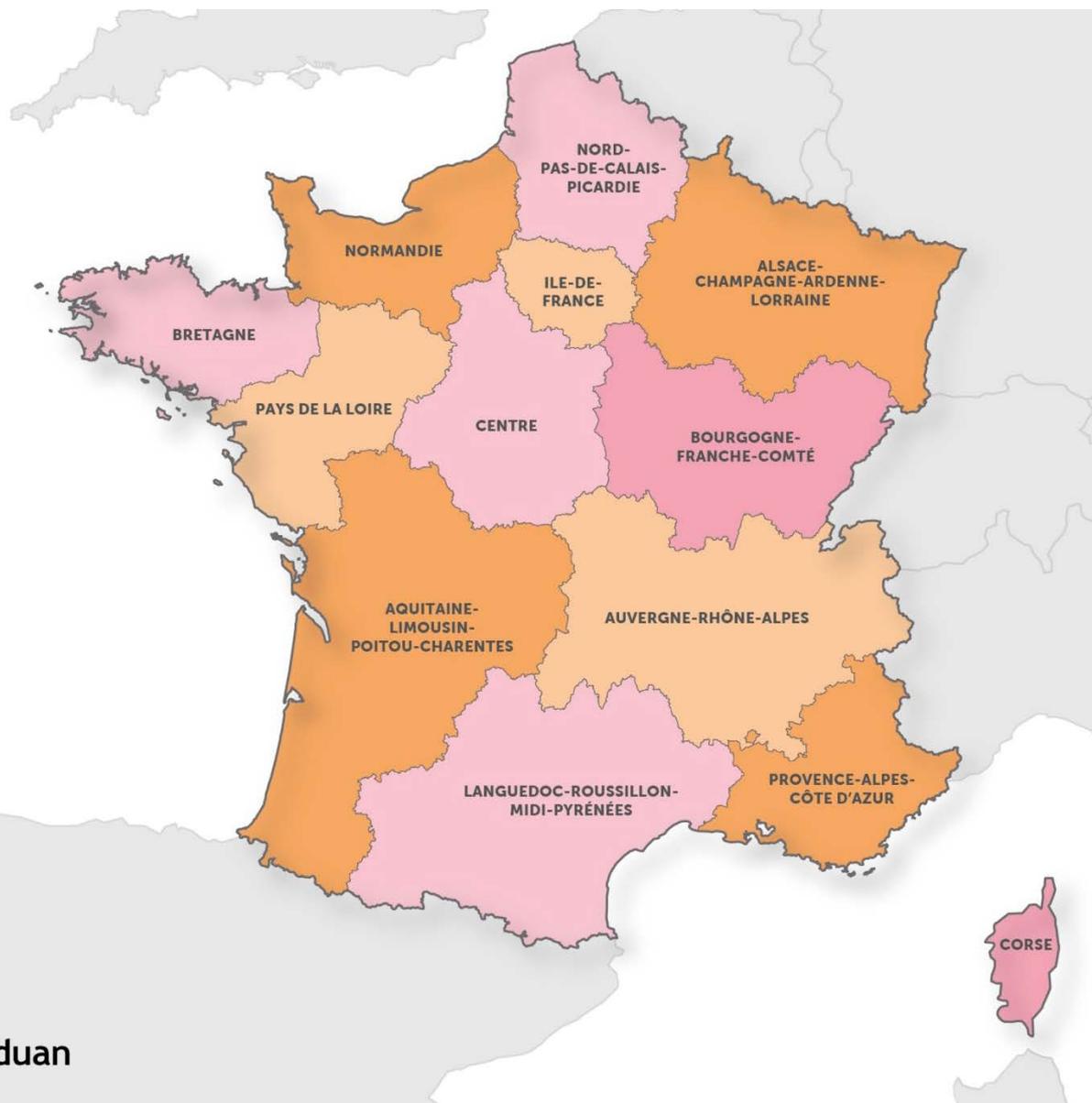
**Le Pacte de la Multipole Sud Lorraine :  
une feuille de route pour réussir le SCoT**

Le pacte mobilise les moyens pour la mise en œuvre du SCoT à travers la mise en compatibilité des documents d'urbanisme communaux et intercommunaux. Il prévoit également de développer la coopération et les solidarités en lien avec les intercommunalités, leurs grands territoires de coopérations (Pays), l'État, le conseil général et le conseil régional.

*En concertation avec les services de l'État, l'ADUAN a réalisé une série de cartographies pour définir le futur périmètre du SCoT*

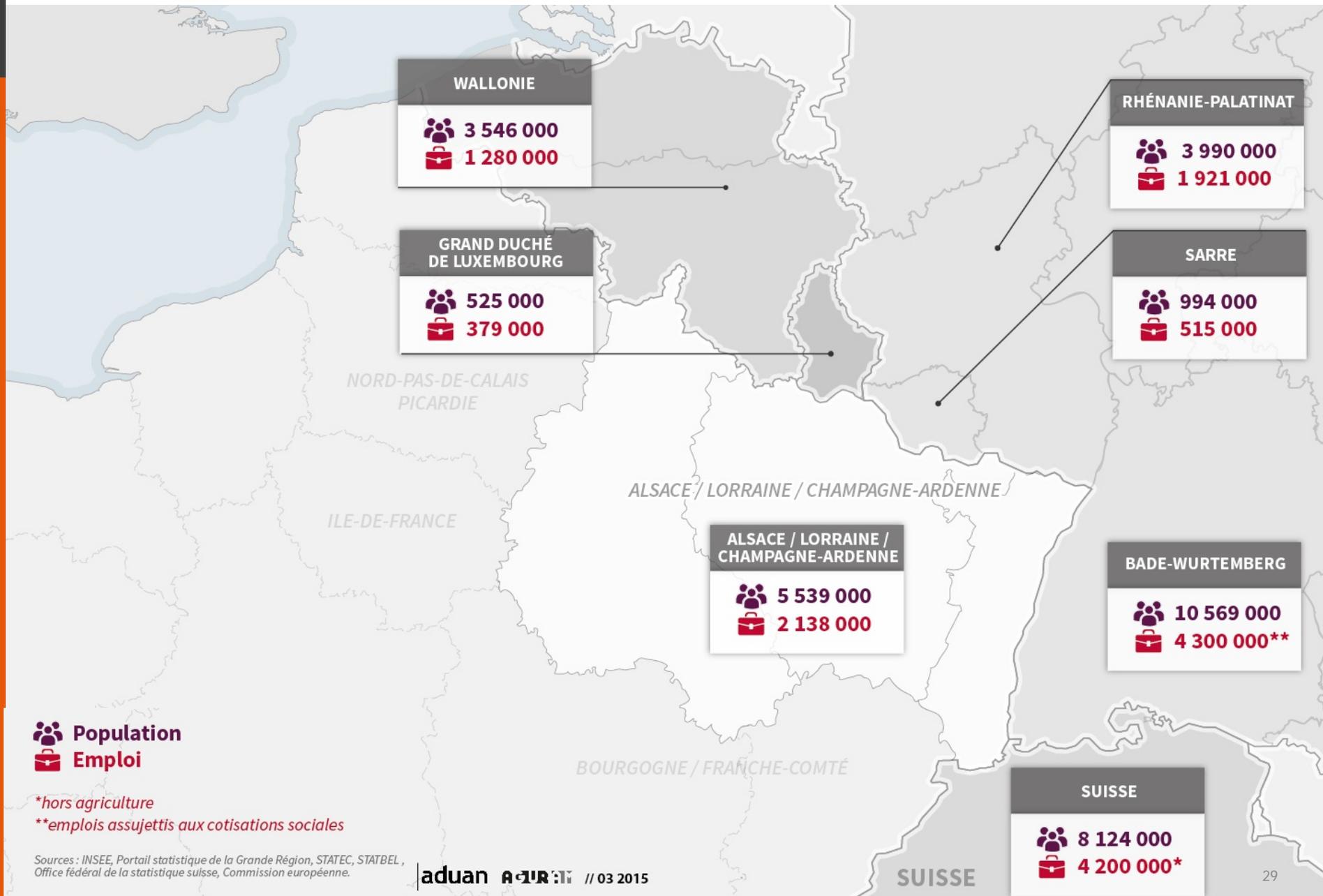
*L'ADUAN a élaboré le SCoT en collaboration avec une autre Agence locale*

# Les enjeux des Pôles Métropolitains dans la nouvelle organisation territoriale

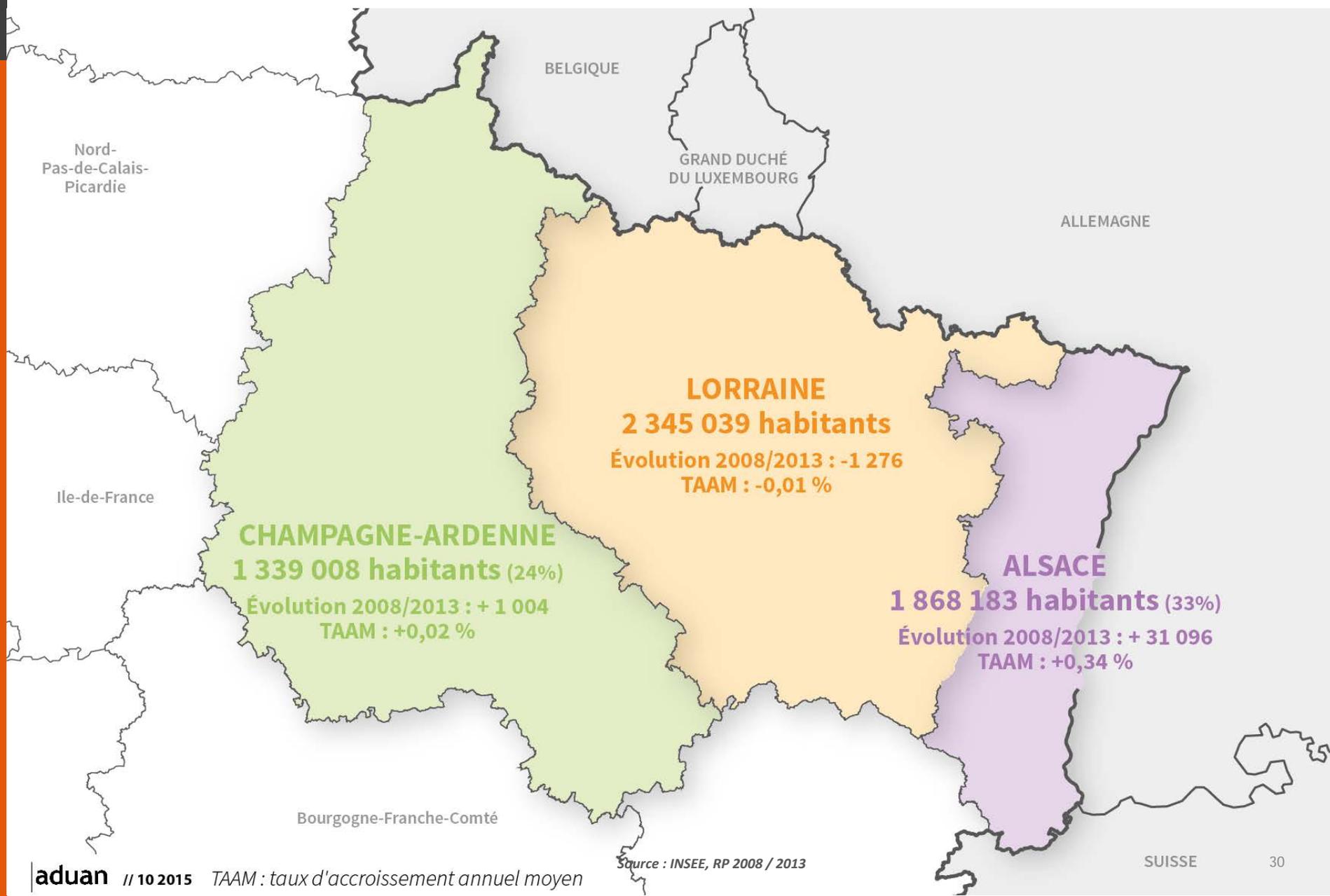


- 4<sup>e</sup> région la plus vaste en superficie
- 5<sup>e</sup> région (*hors Île-de-France*) en termes de population et d'emplois
- Seule région au contact de 4 pays frontaliers

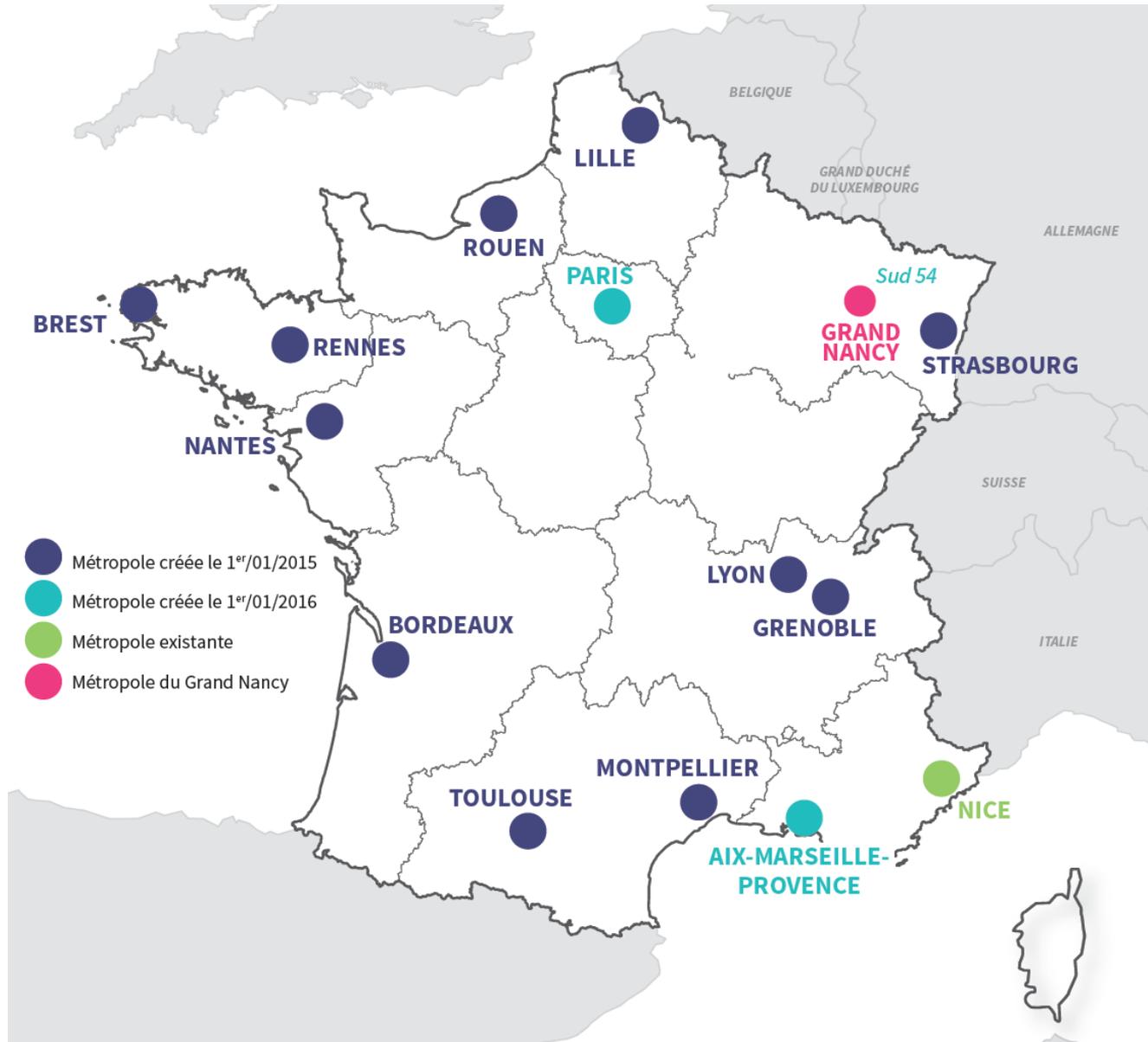
# Le poids de la future région face à ses voisins européens



# Le Grand Est : un nouvel espace à appréhender



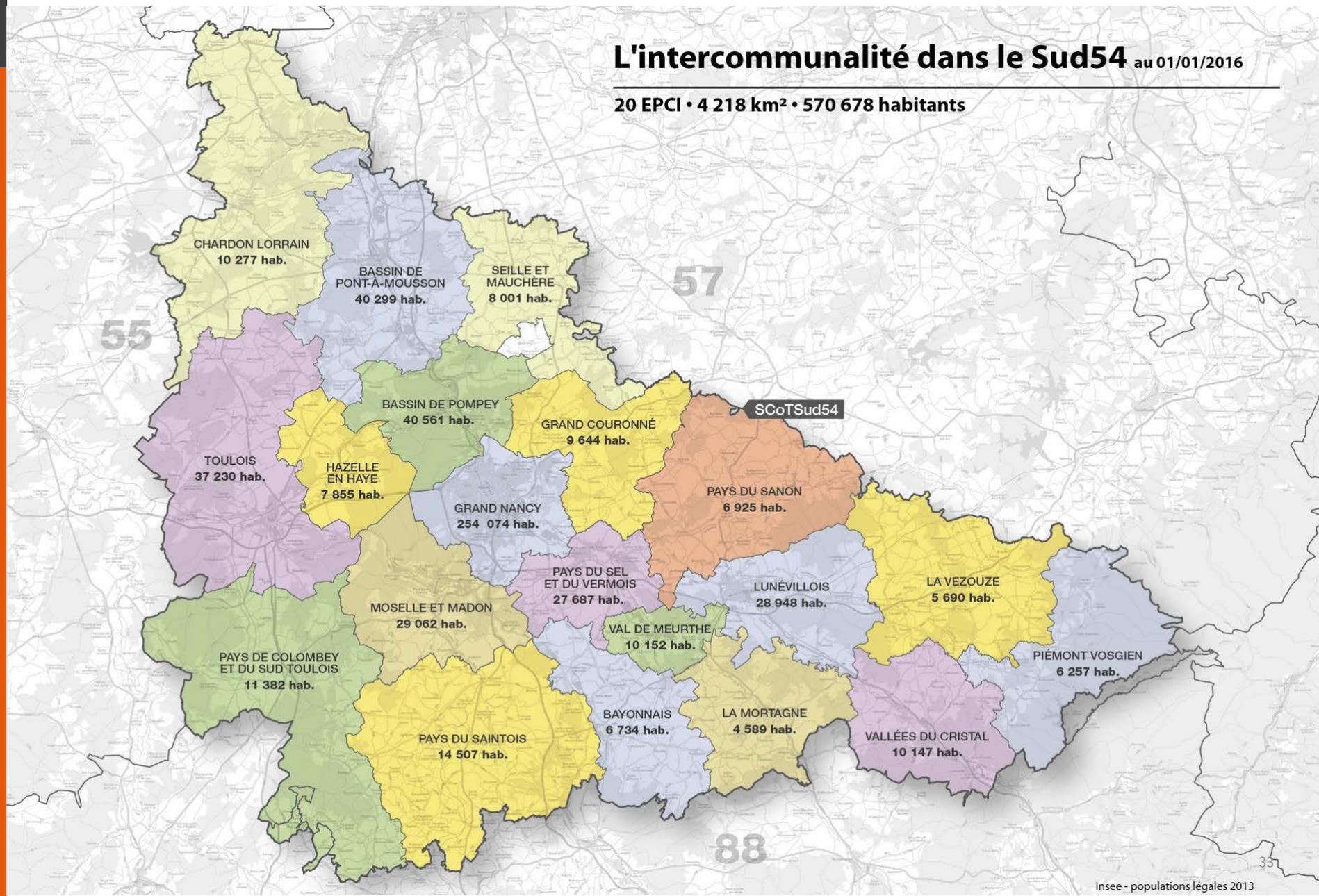
# Grand Nancy Métropole : un positionnement particulier à partir du 1<sup>er</sup> Juillet 2016



# La coopération inter-territoriale à l'échelle du Bassin de vie dans le futur paysage dessiné par le SDCI

**L'intercommunalité dans le Sud54** au 01/01/2016

20 EPCI • 4 218 km<sup>2</sup> • 570 678 habitants

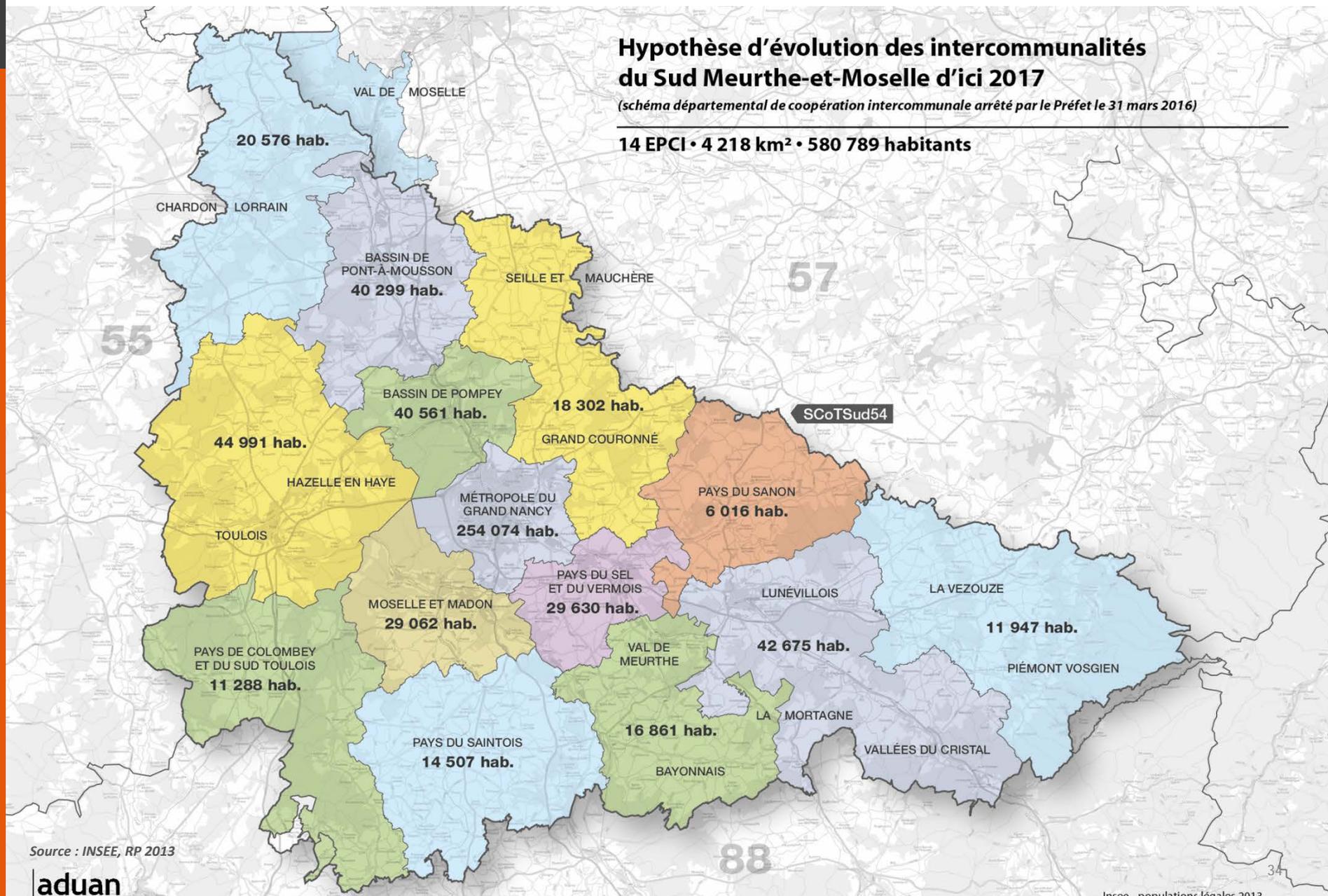


# Le SDCI : un nouveau maillage du territoire à partir de 2017

## Hypothèse d'évolution des intercommunalités du Sud Meurthe-et-Moselle d'ici 2017

(schéma départemental de coopération intercommunale arrêté par le Préfet le 31 mars 2016)

14 EPCI • 4 218 km<sup>2</sup> • 580 789 habitants

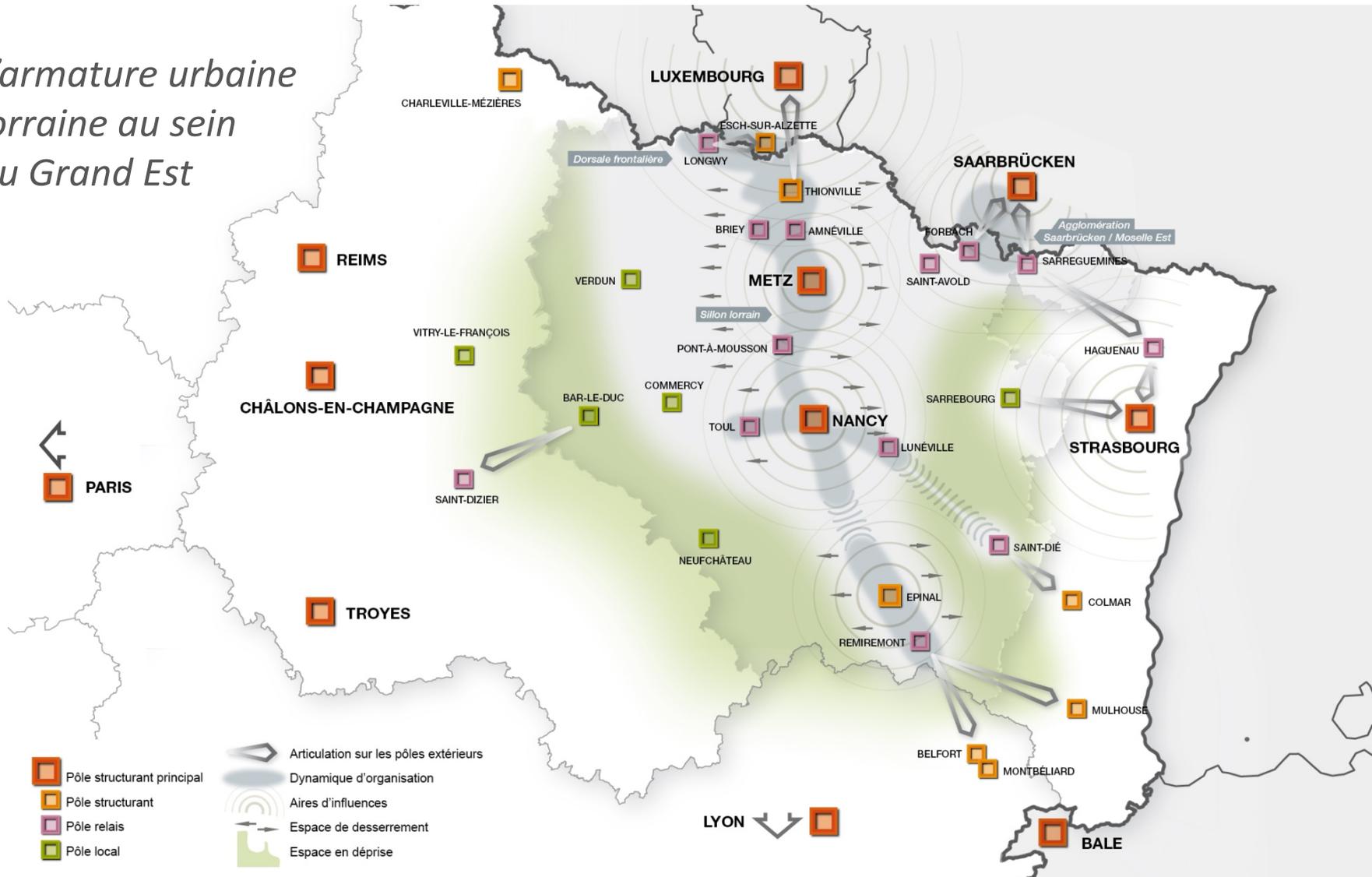


Source : INSEE, RP 2013

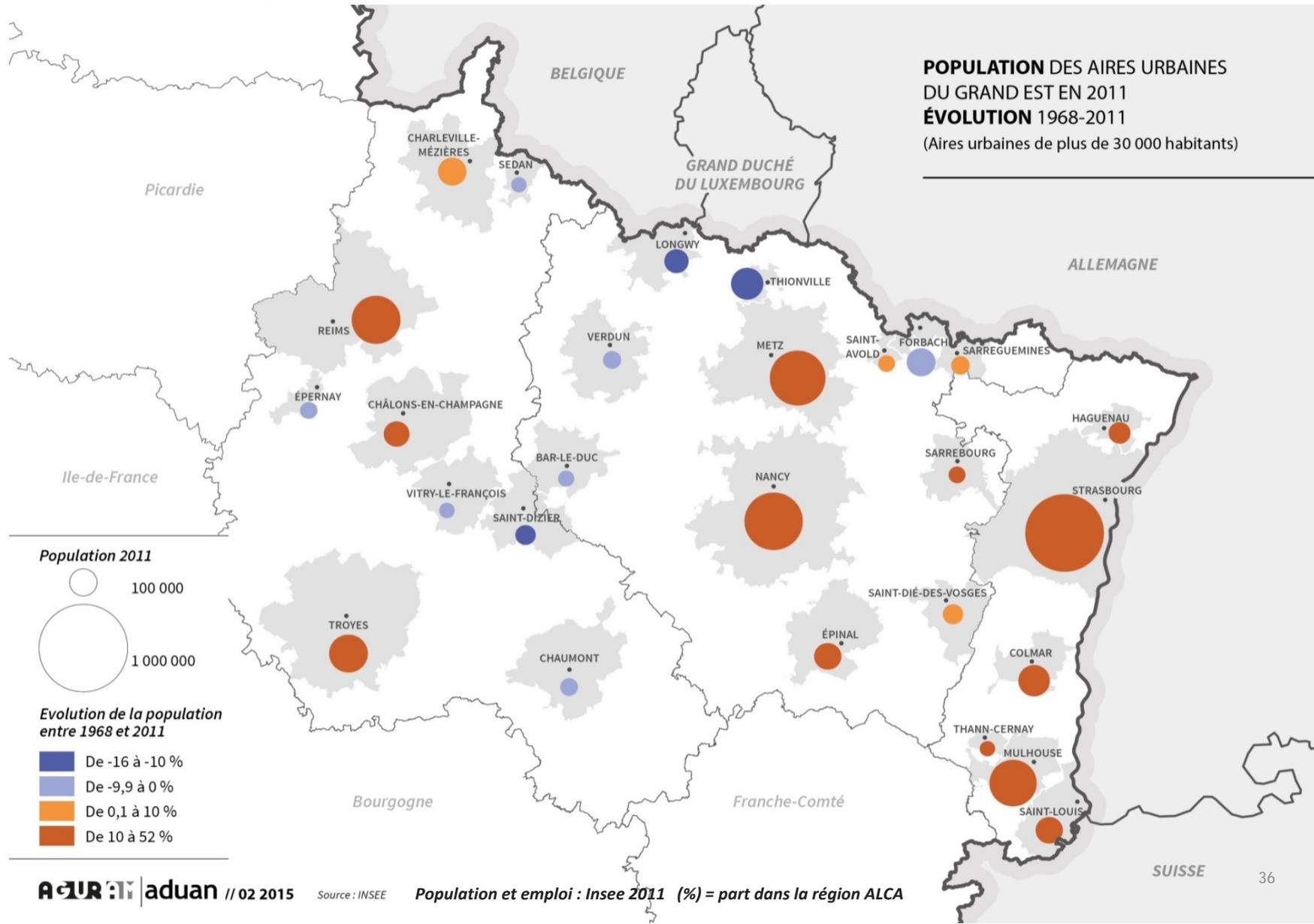
aduan

# Les enjeux des Pôles Métropolitains dans la nouvelle organisation territoriale

*L'armature urbaine lorraine au sein du Grand Est*

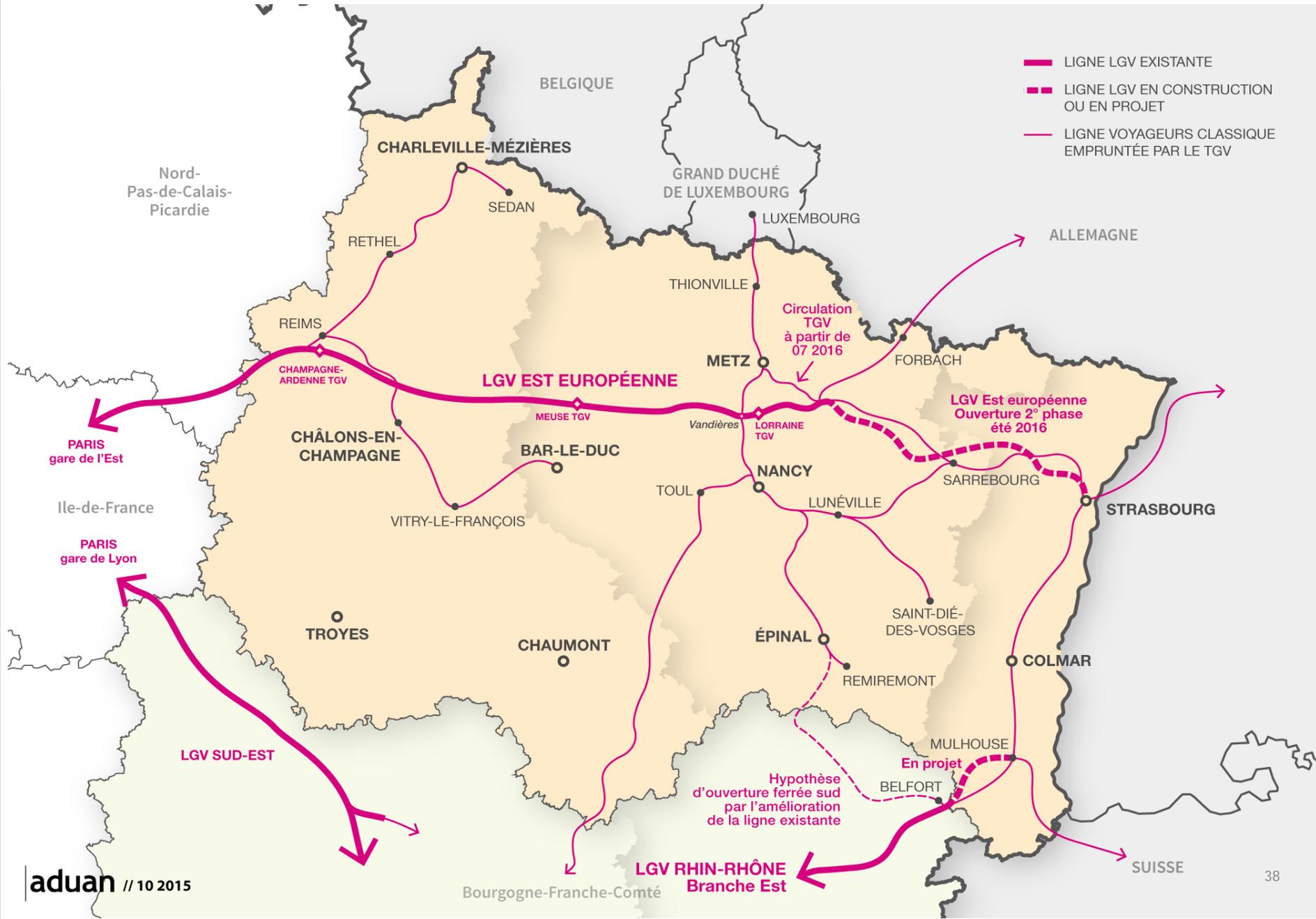


# La croissance démographique des principales aires urbaines depuis la fin des années 1960 : **l'avantage aux grandes aires urbaines**



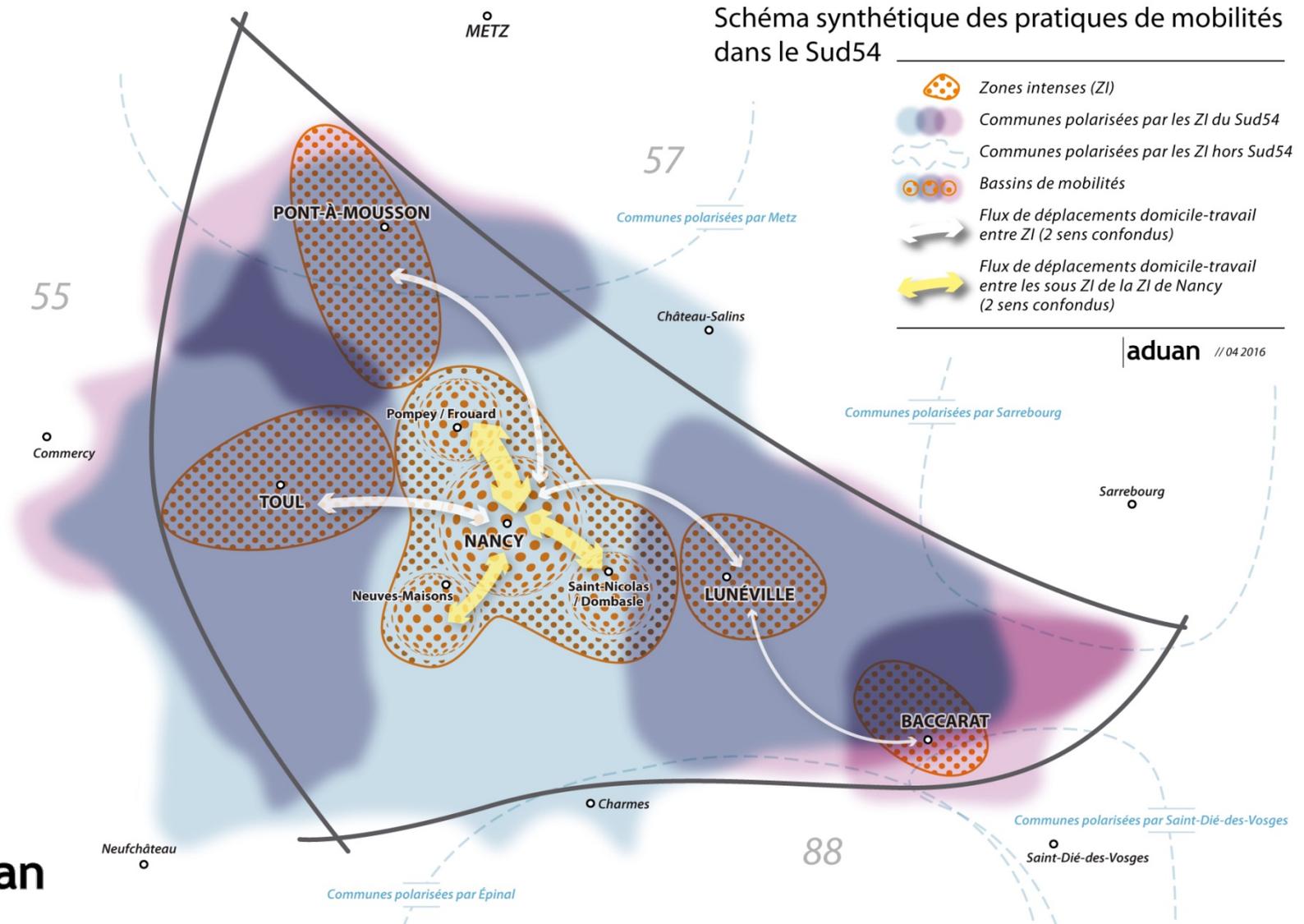


# Desserte TGV dans l'Est (01 2016)



# Les enjeux des Pôles Métropolitains dans la nouvelle organisation territoriale

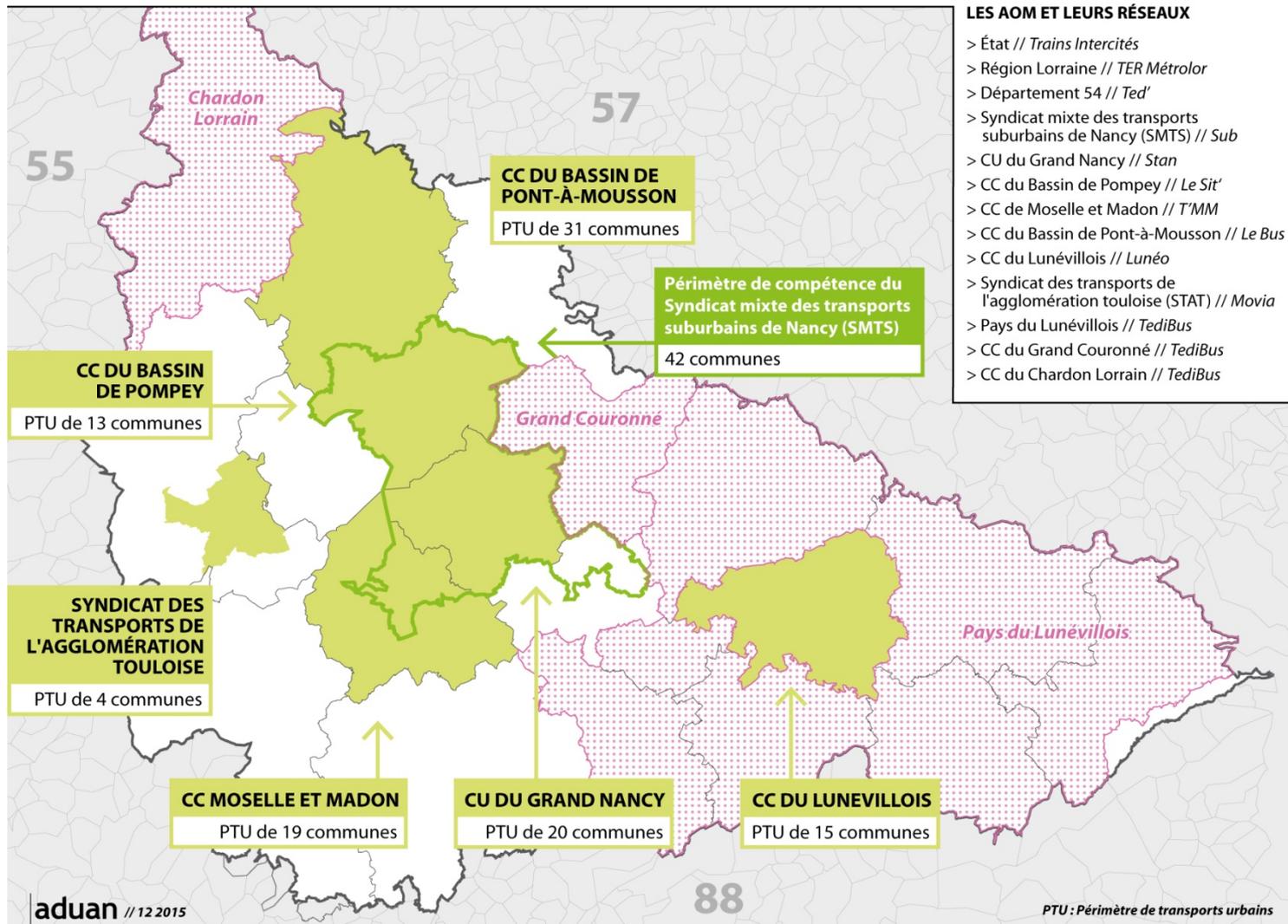
*Les prolongements de la planification et le rôle fondateur du SM du SCoT*



# Les enjeux des Pôles Métropolitains dans la nouvelle organisation territoriale

*Les prolongements de la planification et le rôle fondateur du SM du SCoT*

## LES AUTORITÉS ORGANISATRICES DE LA MOBILITÉ (AOM) DU SUD 54



## « Les aventures du Sillon Lorrain » : la suite...

### FIN 2015

Le Président du Sillon Lorrain rencontre les Présidents des Agences AGURAM, ADUAN et MMD pour échanger sur les conséquences de la réforme territoriale, et des enjeux relatifs à la création de la nouvelle région.

### 25 AVRIL 2016

- Le PMSL répond à l'Appel à Projet Réseau Thématiques French Tech sur le thème des Matériaux
- Proposition à d'autres territoires Lorrains d'être associés à la dynamique du Pôle par des Convention de Territoire Associé.

*Le PMSL décide d'adhérer à MMD et l'AGAPE, Agence du Nord Lorraine afin de bénéficier de leur contribution collective et contribuer à renforcer leurs liens*

## « Les aventures du SCoTSud54 » : la suite...

**31 janvier 2015**

### **La déclaration commune : un engagement solidaire pour préparer les évolutions territoriales en cours**

Le conseil syndical valide une déclaration commune permettant de construire un espace métropolitain de premier ordre au sein de la nouvelle région, respectueux des diversités territoriales.

**Décembre 2015**

- Accord de principe des Président d'EPCI pour la transformation du SM du SCoT en Pôle Métropolitain
- Lancement d'études préalables

*L'ADUAN exploite les données INSEE et l'Enquête Ménages Déplacements pour analyser les mobilités sur le territoire*

*Elle poursuivra son travail par une analyse des liens mobilités/urbanisme en vue de potentiels Contrats d'Axes*



# Pôles métropolitains et territoires L'exemple nancéen du Sillon Lorrain au Sud 54

Agence d'Urbanisme du Pays de Montbéliard  
Journées Adu'rables - Mardi 31 mai 2016

**aduan**

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT  
ET D'URBANISME DE L'AIRE  
URBAINE NANCÉENNE